



## Requête (attestations GH1, WH1, WH2)

pour l'octroi de l'attestation d'installateur agréé (attestation des compétences professionnelles) aux personnes qui exécutent ou entretiennent les installations intérieures de gaz naturel ou d'eau potable.

### 1 Données personnelles

Monsieur       Madame      Titre \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_      Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
NPA \_\_\_\_\_      Lieu \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_      Lieu d'origine ou nationalité \_\_\_\_\_

### Je demande une certification pour les travaux suivants:

- Certificat selon Règlement :  
**GW 102 / 4.1 travaux d'installation** (exécution, modification, développement et entretien) pour les installations domestiques de gaz naturel  
(Exécution, modification, développement et entretien)  
Certificat type GH1  
\_\_\_\_\_
- Certificat selon Règlement:  
**GW 101 / 4. Travaux d'installation** pour les installations domestiques d'eau potable  
(Exécution, modification, développement et entretien)  
Certificat type WH1  
\_\_\_\_\_
- Certificat selon Règlement:  
**GW 101 / 4.2 Travaux d'entretien** pour les installations domestiques d'eau potable  
(Surveillance, maintenance et réparation)  
Certificat type WH2  
\_\_\_\_\_

## Informations importantes:

### Coûts

Inscription et frais administratifs : CHF 125.- par certificat (+TVA)

Les demandes de modifications des certificats avant échéance seront facturées CHF 125.- (+ TVA).

### Validité

Le certificat est valable 5 ans dès sa date d'émission. Le renouvellement du certificat doit être demandé au moins 6 mois avant la date d'échéance.

## 2 Emploi actuel

Indépendant

Employé

Entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Fonction dans l'entreprise \_\_\_\_\_

## 3 Formation

(copies des attestations, CFC, diplômes professionnels ou autres à joindre svp.)

Formation professionnelle (apprentissage)

\_\_\_\_\_

Entreprise formatrice \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_



## 5 Formation continue

(copies des attestations, diplômes ou autres à joindre svp)

Je suis titulaire des diplômes suivants:

- Ecole professionnelle supérieure* orientation sanitaire, technicien ET
- Haute école spécialisée*, filière technique du bâtiment, orientation sanitaire
- Cours directives SSIGE, partie eau*
- Cours directives SSIGE, partie Gaz/Installateurs agréés gaz*

**Ou** Modules de formation continue dans le cadre du certificat fédéral de capacité (examen professionnel) ou du diplôme fédéral (examen professionnel supérieur), *installations sanitaires*:

- Connaissances professionnelles: Gaz 1
- Connaissances professionnelles: Gaz 2
- Connaissances professionnelles: Eau 1
- Connaissances professionnelles: Eau 2
- Connaissances professionnelles: Calcul professionnel 1
- Connaissances professionnelles: Calcul professionnel 2
- Etude de projet 1
- Etude de projet 2
- Technique des systèmes

et/ou formation continue jugée équivalente  
(descriptif du contenu des cours à joindre svp)

Cours/filière

(Description, école/établissement, lieu, dates)

---

---

---

(pour des indications supplémentaires, joindre un feuillet complémentaire si nécessaire)

## 6 Remarques/compléments

---

---

---

## 7 Adresse de facturation

Entreprise

Privée

## 8 Voies de droit

Toute décision peut faire l'objet d'une opposition, voire d'un recours sous forme écrite conformément au Règlement GW 103 (Edition janvier 2007).

## 9 Signature

Par ma signature, je confirme que toutes les informations indiquées ci-dessus sont conformes à la vérité. Je donne à l'organe d'évaluation SSIGE le droit de se renseigner auprès des entreprises et des établissements indiqués dans ma requête et d'inscrire les données requises au registre des installateurs agréés et de les publier en cas d'octroi de l'attestation.

J'ai pris note que les frais d'examen du dossier, d'inscription dans le registre et d'émission du certificat s'élèvent à CHF 125.- (+ TVA). La facture sera jointe au certificat.

L'inscription dans le registre résultant d'une requête cautionnée par un distributeur n'est possible que si ce dernier a fait contrôler les installations réalisées par le requérant par un contrôleur agréé, avec un résultat positif.

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

### **Prière de retourner vos documents à:**

SSIGE (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux)

Valérie Iaccheo

Ch. Mornex 3

1003 Lausanne

Mail: v.iaccheo@ssige.ch